

# JOINTS

Le présent document a pour seule vocation de présenter des recommandations d'ordre général. Ces recommandations ainsi que l'ensemble des données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception sont exclusivement fournies à titre d'information. Aussi Trespa recommande vivement à ses clients, aux maîtres d'ouvrage et aux architectes de consulter un ingénieur en BTP ou autre professionnel du bâtiment agréé en ce qui concerne la mise en œuvre, et la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.

Les raccordements horizontaux et verticaux entre panneaux peuvent être soit ouverts, soit fermés, des solutions de joint spéciales existant pour chaque cas de figure. Toutefois, dans tous les pays, Trespa recommande vivement aux clients, maîtres d'ouvrage et architectes de demander conseil à un professionnel du bâtiment indépendant quant à la conformité aux réglementations nationales et/ou locales, des solutions de joint. Dans tous les cas, les tolérances relatives au panneau, à l'assemblage et au bâtiment lui-même jouent un rôle important dans les détails de jointoiment. Il convient donc d'observer les prescriptions suivantes :

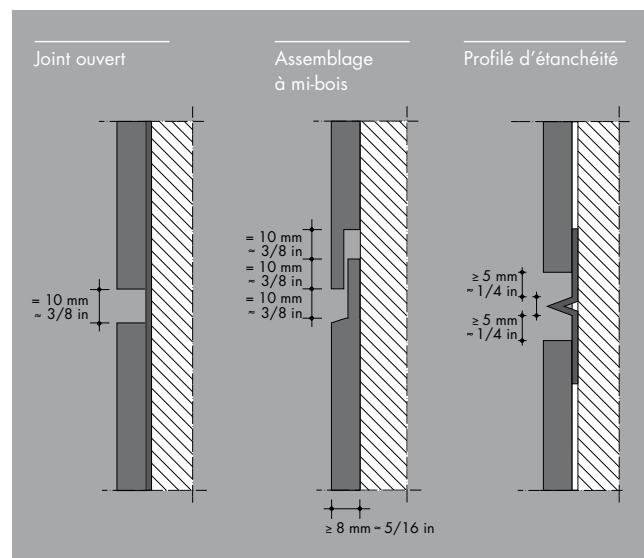
- Les panneaux doivent pouvoir subir des variations dimensionnelles de 2,5 mm par mètre ( $\approx 3/100$  pouce par pied) en longueur et en largeur.
- Il faut prévoir un jeu d'au moins 5 mm ( $\approx 1/4$  in) autour de chaque panneau\*.
- Les joints entre panneaux doivent présenter une largeur minimum de 10 mm ( $\approx 3/8$  in)\*.
- Les joints de plus de 10 mm ( $\approx 3/8$  in) doivent être, selon le cas, fermés ou équipés de grilles, grillages anti-insectes, etc. conformément aux certificats, réglementations ou normes de construction applicables, pour empêcher les insectes et autres petits animaux de venir se nicher derrière le revêtement de façade.
- Les joints doivent permettre une ventilation et un drainage suffisants pour prévenir tout dommage lié à la stagnation d'humidité.

En cas d'utilisation d'un système à joints ouverts pour des raccordements verticaux ou horizontaux, il faudra faire particulièrement attention aux risques d'infiltration d'eau de pluie ou d'humidité. Pour éviter toute diminution du pouvoir isolant d'un système d'isolation, il est possible d'utiliser un film pare-pluie perméable à la vapeur en tant que deuxième protection. Consulter le fabricant d'isolant pour déterminer l'impact de l'humidité sur le matériau isolant. Vérifier les réglementations locales en matière de construction et de sécurité incendie pour déterminer l'impact d'une deuxième barrière d'eau.

## Joint horizontal

Il existe trois solutions de joints horizontaux différentes :

- Joint ouvert ;
- Assemblage à mi-bois ;
- Profilé d'étanchéité.



\*Des largeurs de joints différentes peuvent être admises, merci de consulter les certifications locales.



### Clause d'exonération de responsabilité

Vous avez réalisé la présente impression à partir du site [www.trespa.info](http://www.trespa.info) (le « Site »). En accédant au Site et en imprimant le présent document, vous acceptez les Conditions d'Utilisation du Site. Veuillez vous référer au Site pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au présent document. Les systèmes présentés dans ce document ne sont peut-être pas tous adaptés à toutes les applications et à tous les pays. Les données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception ne vous sont fournies qu'à titre indicatif et nous vous recommandons vivement, ainsi qu'à tout autre utilisateur de ce document, de demander un avis indépendant concernant la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur et autres droits portant sur le contenu du Site et le présent document imprimé à partir du Site (en ce compris les logos, marques de produits, marques de services, logiciels, bases de données, éléments audio, éléments vidéo, textes et photographies) sont la propriété de Trespa et/ou de ses bailleurs de licences. Trespa®, Meteon®, Athlon®, TopLab®, TopLab<sup>PLUS</sup>®, TopLab<sup>ECO-FIBRE</sup>®, Virtuon®, Volkern®, Trespa Essentials® et Mystic Metallics® sont des marques déposées de Trespa.

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente de Trespa International B.V. (Algemene verkoopvoorwaarden Trespa International B.V.) déposées à la Chambre de commerce et d'industrie Noord- en Midden-Limburg à Venlo (Pays-Bas) le 11 avril 2007 sous le numéro 24270677, qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa : [www.trespa.com](http://www.trespa.com).

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa North America Ltd. Qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente Trespa (Trespa General Terms and Conditions of Sale) qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa North America Ltd. : [www.trespa.com/na](http://www.trespa.com/na). Le texte desdites Conditions générales de vente sera communiqué gratuitement sur demande.